



## Devenir d'une EI lors d'une succession

-----  
Par Enki

Bonjour,

Suite au décès de mon père, il est question de reprendre une exploitation agricole d'élevage. L'exploitation agricole était géré par une entreprise individuelle créé dans les années 90 par mon père.

Est-il possible de conserver l'entreprise individuelle en indivision successorale ?

Si non, que devient l'entreprise individuelle ? Doit-elle être obligatoirement fermé ?

Par conséquent, une nouvelle structure doit-elle être créé ? Est-ce que la nouvelle structure conservera l'ancienneté de l'entreprise individuelle ?

Je vous remercie de votre attention